Prolongation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière jusqu'au 28 février 2022

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a commencé le 22 octobre dernier et nous avions, à ce titre, publié une actualité : Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2021-2022 qui vous délivrait des informations sur les publics concernés dans un premier temps par cette vaccination, notamment les personnes plus exposées au risque de développer une forme sévère et de graves complications de la grippe : pneumonie, déséquilibre du diabète.

A ce jour, près de 12 millions de personnes ont été vaccinées contre la grippe. Toutefois, il existe encore une importante marge de progression pour limiter l'impact de l'épidémie de grippe qui s'intensifie sur le territoire. Des premiers cas d'infection conjointe Covid-19 et grippe ont d'ailleurs été recensés. Il a même été donné un nom à cette double infection la FLURONA.. Il est ainsi important de continuer à se protéger grâce à la vaccination contre la grippe. Pour ces raisons, la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est prolongée jusqu'au 28 février 2022.

Grippe et Covid-19 : vaccination et gestes barrières

Le vaccin contre la grippe ne protège pas contre la Covid-19 et inversement. Pour ceux qui sont concernés par la dose de rappel de la vaccination Covid-19, les deux injections (grippe et Covid-19) peuvent être pratiquées le même jour, mais sur deux sites de vaccination distincts (un vaccin dans chaque bras). Il n'y a pas de délai à respecter entre les deux vaccinations si celles-ci ne peuvent pas être réalisées dans le même temps. Si vous n'êtes pas encore vacciné contre la grippe saisonnière, il est encore temps !

En savoir plus :
Vaccination anticovid : des contacts utiles pour prendre rendez-vous

Les gestes barrières
https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/gestes-barrieres/les-gestes-barrieres-adopter

En cas de symptômes : grippe ou Covid-19 ?

Forte fièvre, fatigue intense, maux de tête, toux sèche et douloureuse… certains symptômes peuvent évoquer la grippe mais peuvent être similaires à la Covid-19, si vous présentez des symptômes consultez votre médecin sans délai. Faites ou faites faire un test antigénique et isolez vous.

Le saviez- vous ?

A cette période de l'année, il est conseillé de faire le point sur les vaccins. Certains rappels de vaccination sont en effet utiles tout au long de la vie pour maintenir un haut degré de protection. Vous pourrez trouver des informations détaillées sur cette page : https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal